

Liste des engagements éco-responsables de l'organisateur

RAPPEL : l'attribution du label « manifestation éco-responsable » par la Ville de Rosny-sous-Bois est assujéti au respect d'au moins :

→ 20 actions pour les manifestations de plus de 150 personnes

→ 10 actions pour les manifestations de moins de 150 personnes

Organisateur	Manifestation
Nom :	Titre :
Adresse postale :	Date :
.....	Lieu :
.....
Tel :	Nombre de participants :
Email :	

Je m'engage à...
(cocher les cases)



Engagement 1 : Respecter l'environnement du site

- 1/ Faire l'état des lieux du site avant et après utilisation
- 2/ Nettoyer le site après utilisation
- 3/ Baliser les itinéraires (stationnement, accès à la manifestation) en privilégiant les matériaux réutilisables et/ou la présence de l'équipe organisatrice pour aiguiller les participants
- 4/ Retirer le balisage après la fin de la manifestation
- 5/ Respecter et faire respecter les biens à proximité du site (trottoirs, clôtures...)
- 6/ Informer les riverains concernés par le déroulement de la manifestation

Engagement 2 : Inciter à la communication responsable

- 7/ Concevoir, dans la mesure du possible, des documents recto-verso
- 8/ Privilégier l'envoi de mails plutôt que l'envoi postal pour communiquer sur l'événement
- 9/ Distribuer les supports de communication de manière ciblée
- 10/ Choisir un format standard (A2, A3, A4, A5) afin de générer moins de chutes de papier
- 11/ Choisir un grammage adapté pour le papier
- 12/ Optimiser l'utilisation de l'espace dans la mise en page des documents : éviter l'insertion de zones quasi vides, optimiser la taille des interlignes
- 13/ Limiter les aplats de couleur : en effet imprimer un titre avec un aplat coloré équivaut à imprimer une page de texte supplémentaire.
- 14/ Eviter les effets spéciaux (métallisés notamment) et les pelliculages (utilisation de produits chimiques dangereux pour l'environnement) sauf pour les documents réutilisés plastifiés.
- 15/ Indiquer sur les tracts distribués « ne pas jeter ce document sur la voie publique, recyclez-moi ou donnez-moi à un ami »
- 16/ Indiquer dans les mails « Pensez à l'environnement, n'imprimez que si nécessaire », « Pensez vert, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire »...
- 17/ Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé (PEFC, FSC...)
- 18/ Choisir un prestataire labellisé « Imprim'Vert »
- 19/ Pensez à recycler vos cartouches si vous faites les impressions vous-même

Engagement 3 : Privilégier les achats responsables

- 20/ Utiliser de préférence les ressources locales (producteurs et entreprises)
- 21/ Proposer à la consommation des produits de saison cultivés localement, issus de l'agriculture bio (magasins bio, AMAP...), et/ou issus du commerce équitable
- 22/ Privilégier l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille
- 23/ Gérer au mieux les quantités pour éviter le gaspillage
- 24/ Prendre en compte ces critères si l'on fait appel à des prestataires extérieurs

Pour les objets promotionnels :

- 25/ Privilégier des objets éco-labellisés ou issus du commerce équitable ou fabriqués par des structures locales (associations...)
- 26/ Privilégier des objets utiles, réutilisables, et sans piles.
- 27/ Favoriser des objets avec peu ou pas d'emballage ou des emballages recyclables

- 28/ Privilégier la vaisselle lavable, biodégradable ou éco-conçue aux objets plastiques jetables
- 29/ Favoriser les nappes et serviettes en tissu ou en papier recyclé

Engagement 4 : Favoriser l'accès à tout public et les modes de transports alternatifs

- 30/ Envisager une tarification adaptée à certains publics (étudiants, demandeurs d'emploi, retraités...)
- 31/ Permettre l'accès à la manifestation aux personnes en situation de handicap
- 32/ Inciter au covoiturage et aux modes de transport « actifs » (trottinettes, rollers, vélos, marche à pied)
- 33/ Indiquer l'accès à la manifestation par les transports en commun

Engagement 5 : Maîtriser les consommations et les déchets

- 34/ Réduire, autant que faire se peut, la consommation d'eau en bouteille
- 35/ Eviter, autant que faire se peut, le conditionnement individuel
- 36/ Disposer visiblement des cendriers sur l'ensemble de la manifestation et/ou distribuer des cendriers de poche
- 37/ Eviter la distribution de sachets en plastique
- 38/ Mettre en place le tri sélectif (verre / déchets recyclables / déchets non recyclables sur l'ensemble des points de collecte de déchets durant la manifestation
- 39/ Informer les participants de la mise en place du tri via un support de communication ou à l'aide d'affichettes sur place. Prévoir une signalétique explicite et cohérente avec celle de la ville si utilisation autre que les conteneurs de la mairie (déjà munis d'une signalétique)
- 40/ Informer les personnes chargées du nettoyage du site des règles de tri en place
- 41/ Utiliser des produits éco-labellisés pour les opérations de nettoyage
- 42/ Sensibiliser le public à ne pas laisser couler l'eau inutilement si les robinets ne sont pas équipés de boutons poussoirs
- 43/ Favoriser l'éclairage naturel au maximum
- 44/ Mutualiser les livraisons
- 45/ Réduire les volumes sonores

Engagement 6 : Informer sur le développement durable

- 46/ Former ou informer l'équipe organisatrice afin de présenter la démarche et les procédures à suivre
- 47/ Informer les participants qu'ils assistent à un événement éco-responsable par le biais de supports de communication (affiches...)
- 48/ Proposer des animations autour du développement durable : soit sous forme de quiz, de jeux ou simplement par le biais d'informations en libre service (stand, affiches mobiles et réutilisables) ou faire intervenir des associations locales.
- 49/ Valoriser ses actions auprès des médias (Rosny Mag par exemple)
- 50/ Réaliser un bilan de votre manifestation sur le plan développement durable